

Rapport d'activité 2017

Commission environnement

Valérie Duval (Engie), présidente, commission environnement

En 2017, la commission a souhaité faire un rapport d'étape des engagements pris pour la COP 21 et l'Accord de Paris. Celui-ci a pris la forme d'une brochure : « De COP 21 à COP 23 : des engagements aux actions - les bonnes pratiques de l'industrie gazière pour lutter contre le changement climatique », éditée à l'occasion du Congrès du gaz en septembre 2017 par l'AFG (disponible sur le site afgaz.fr).

La commission s'est intéressée également aux émissions de méthane dans le monde, avec des échanges notamment sur les différentes études parues.

Concernant la biodiversité, des exposés ont eu lieu sur les actions d'Engie, et les actions de la Fondation Total pour la biodiversité marine.

De façon régulière, la commission a veillé aussi sur les textes relatifs à l'environnement et au gaz comme la directive MCP (Medium Combustion Plant), le Projet de pacte Mondial pour l'environnement et la suite des décrets d'application de la loi transition énergétique pour la croissance verte ou le plan Climat.